

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 22752

Numéro SIREN : 712 034 040

Nom ou dénomination : TOYOTA FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2022 sous le numéro de dépôt 23196

TOYOTA FRANCE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 mars 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 mars 2022)

A l'Associé unique
TOYOTA FRANCE
20, Boulevard de la République
92423 Vaucresson Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TOYOTA FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Bâtiment ONIX 594 Avenue Willy Brandt, 59777 EURALILLE
Téléphone: +33 (0)3 20 12 49 00, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et charges relatifs aux litiges, aux contrats à perte et aux garanties tels que décrits dans les notes 5 et 32 de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 25 mai 2022

Le Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Philippe Aerts

TOYOTA FRANCE

BILAN - ACTIF

Désignation	31/03/2022	31/03/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE		
FRAIS D' Etablissement		
FRAIS DE RECHERCHE & DEVELOPPEMENT		
CONCESSIONS, BREVETS & DROITS SIMILAIRES	80 122	80 122
Concessions, Brevets & Droits Similaires	1 684 051	1 684 051
Amortissements Concessions, Brevets & Droits similaires	-1 603 928	-1 603 928
FONDS COMMERCIAL		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS		
AVANCES & ACOMPTES s/IMMOB. INCORPORELLES		
TERRAINS	1 970 282	1 970 282
Terrains	2 054 957	2 054 957
Amortissements & dépréciation Terrains	-84 675	-84 675
CONSTRUCTIONS	1 787 680	2 111 923
Constructions	12 415 328	12 383 573
Amortissements Constructions	-10 627 648	-10 271 649
INSTALL. TECHN., MATERIEL & OUTILLAGE	9 639	12 726
Install. Techn. Matériel & Outillage	677 094	677 094
Amortissements Matériel & Outillage	-667 456	-664 369
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 277 176	9 983 740
Autres Immobilisations Corporelles	24 194 147	26 896 967
Amortissements Autres Immobilisations Corporelles	-16 916 971	-16 913 227
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	67 452	67 582
Immob. en cours identif. façades	67 452	67 582
AVANCES & ACOMPTES s/IMMOB. CORPORELLES		
PARTICIPATIONS		
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		
AUTRES TITRES IMMOBILISES		
PRETS	95	95
Prêts	3 999 992	3 999 992
Dépréciation prêts	3 999 897	3 999 897
AUTRES IMMOBILIDATIONS FINANCIERES	5 241 697	1 921 977
Autres Immobilisations Financières	5 241 697	1 921 977
Dépréciation des Autres Immobilis. Financières		
TOTAL (1)	16 434 142	16 148 447
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS		
EN COURS DE PRODUCTION DE BIENS	255	
EN COURS DE PRODUCTION DE SERVICES		
MARCHANDISES	205 138 623	370 229 707
Marchandises	222 931 578	401 127 206
Dépréciation des Marchandises	-17 792 955	-30 897 499
AVANCES & ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	286 350	372 416
CLIENTS & COMPTES RATTACHES	139 436 377	168 673 747
Clients & Comptes rattachés	139 493 579	168 730 949
Dépréciation Clients & Comptes rattachés	-57 202	-57 202
AUTRES CREANCES	277 185 986	276 251 464
Autres Créances	277 185 986	276 251 464
Dépréciation des Autres Créances		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
DISPONIBILITES	1 040 935	286 130
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	914 408	912 306
TOTAL (2)	624 002 934	816 725 769
CHARGES A REPARTIR S/PLUSIEURS EXERC.	3	
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	4	
ECARTS DE CONVERSION ACTIF	5	
TOTAL GENERAL (0 à 5)	640 437 076	832 874 216

TOYOTA FRANCE

BILAN - PASSIF

Désignation	31/03/2022	31/03/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	2 123 127	2 123 127
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT,		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVE LEGALE	212 312	212 312
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES RESERVES	4 712 351	7 392 459
REPORT A NOUVEAU		
RESULTAT DE L'EXERCICE - PERTE	8 990 710	-2 680 109
DISTRIBUTION DIVIDENDES		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL (1)	16 038 500	7 047 790
PRODUITS DES EMISSIONS DE TITRES PARTICIPATIFS		
AVANCES CONDITIONNEES		
TOTAL (2)		
PROVISIONS POUR IMPOTS		
PROVISIONS POUR RISQUES	88 848 654	129 891 787
PROVISIONS POUR CHARGES	16 594 524	14 274 342
TOTAL (3)	105 443 178	144 166 129
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS & DETTES SUR LES ETS. DE CREDIT	2 779 106	103
EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIVERS	21 917 410	13 512 094
AVANCES & ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	3 391 197	967 869
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	297 225 395	346 998 519
DETTES FISCALES & SOCIALES	62 922 405	99 100 589
DETTES SUR IMMOBILISATIONS & COMPTES RATTACHES		87 202
AUTRES DETTES	130 719 884	220 993 922
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
TOTAL (4)	518 955 397	681 660 298
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL (5)		
TOTAL GENERAL (0 à 5)	640 437 076	832 874 216

TOYOTA FRANCE

COMPTES DE RESULTAT

Désignation	31/03/2022	31/03/2021
VENTES DE MARCHANDISES	2 410 790 727	2 250 706 569
PRODUCTION VENDUE - BIENS		
PRODUCTION VENDUE - SERVICES	28 147 664	29 155 793
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 438 938 391	2 279 862 363
PRODUCTION STOCKEE	255	-255
PRODUCTION IMMOBILISEE		
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	115 000	30 000
REPRISES S/AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	121 101 128	144 663 462
TRANSFERTS DE CHARGES	447 123	513 696
AUTRES PRODUITS	147 358 591	144 489 836
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 707 960 487	2 569 559 102
ACHATS DE MARCHANDISES	2 206 612 866	2 158 676 851
VARIATION DE STOCK (Marchandises)	172 510 295	39 114 072
ACHATS MAT.PREMIERES & AUT.APPROVISIONN.	1 324 300	1 420 613
VARIAR.STOCK MAT.PREMIERES & AUT.APPROVISIONN.		
AUTRES ACHATS & CHARGES EXTERNES	148 632 354	132 850 913
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	5 398 619	7 271 321
SALAIRES & TRAITEMENTS.	13 168 028	12 581 403
CHARGES SOCIALES	6 678 331	6 137 243
DOTATIONS AUX AMORTISS.s/IMMOBILISATIONS	4 136 024	3 927 505
DOTATIONS AUX PROVISIONS s/IMMOBILISATIONS		
DOTATIONS AUX PROVISIONS s/ACTIF CIRCULANT	43 785 037	30 897 499
DOTATIONS AUX PROV.pour RISQUES & CHARGES	35 059 835	111 289 765
AUTRES CHARGES	70 472 931	52 573 700
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 707 778 622	2 556 740 886
RESULTAT D'EXPLOITATION	181 864	12 818 216
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	13 287	35 801
PRODUITS AUT.VAL.MOBILIERES & CREANCES IMMOBIL.		
AUTRES INTERETS & PRODUITS ASSIMILES		
REPRISES s/PROV. & TRANSFERTS DE CHARGES		
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	4 729	11 209
PRODUITS NETS s/CESSIONS V.M.P.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	18 016	47 011
DOTATIONS FINANCIERES AUX AMORTISS. & PROVISIONS		
INTERETS & CHARGES ASSIMILEES	3 098 678	4 464 864
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	9 107	2 503
CHARGES NETTES s/CESSIONS V.M.P.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	3 107 785	4 467 366
RESULTAT FINANCIER	-3 089 769	-4 420 356
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-2 907 904	8 397 861

TOYOTA FRANCE

COMPTE DE RESULTAT

Désignation	31/03/2022	31/03/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS s/OP.DE GESTION	2 783	7 812
PRODUITS EXCEPTIONNELS s/OP.EN CAPITAL	7 175 177	5 247 014
REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF. DE CHARGES	13 288 000	12 306 000
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 465 960	17 560 826
CHARGES EXCEPTIONNELLES s/OP.DE GESTION	-6 545	401 951
CHARGES EXCEPTIONNELLES s/OP.EN CAPITAL	4 857 129	3 750 111
DOTATIONS AUX AMORTISS.& PROVISIONS	3 716 761	12 081 000
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 567 345	16 233 063
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 898 615	1 327 764
PARTICIPATION DES SALARIES		805 510
IMPOTS CONTROLE FISCAL		
PROVISION POUR IMPOTS		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		11 600 223
TOTAL DES PRODUITS	2 728 444 463	2 587 166 939
TOTAL DES CHARGES	2 719 453 753	2 589 847 047
RESULTAT net comptable	8 990 710	-2 680 109
RESULTAT AVANT IMPOTS	8 990 710	8 920 114
RESULTAT FISCAL	-19 164 464	32 050 709

TOYOTA FRANCE

TOYOTA FRANCE

**20 Boulevard de la République
92420 VAUCRESSON**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
ARRETES AU 31 MARS 2022**

ANNEXE

Documents annexes au bilan de l'exercice clos le 31 mars 2022, dont le total est de € **640 437 076** et au compte de résultat de l'exercice 2021 / 2022 présenté sous forme de liste et faisant apparaître un bénéfice de € **8.990.710**.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui sont arrêtés par le Président de la Société.

SOMMAIRE DE L'ANNEXE**Éléments de l'annexe****Note n°****FAITS MARQUANTS****EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE****REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	2

**COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN
ET AU COMPTE DE RESULTAT****CAPITAL ET RESERVES**

Capital social	3
Variation des capitaux propres	4

PROVISIONS

Etat des provisions	5
---------------------	---

ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS

Etat de l'actif immobilisé	6
Etat des amortissements	7

Immobilisations incorporelles

Autres immobilisations incorporelles	8
Amortissements	9

<u>Éléments de l'annexe</u>	<u>Note n°</u>
<u>Immobilisations corporelles</u>	
Evaluation	10
Amortissements	11
<u>Immobilisations financières</u>	
Titres immobilisés	12
Créances immobilisées	13
<u>ACTIF CIRCULANT ET DETTES</u>	
<u>Stock et en-cours</u>	14
<u>Créances et dettes</u>	
Dépréciation des créances	15
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Valeurs mobilières de placement	17
Disponibilités	18
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>	
Charges et produits constatés d'avance	19
<u>ELEMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DU BILAN</u>	
Actif	20
Passif	21

<u>Éléments de l'annexe</u>	<u>Note n°</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT</u>	
Ventilation du chiffre d'affaires	22
Ventilation de l'effectif moyen	23
Ventilation des éléments exceptionnels	24
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	25
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire	26
Informations sur les entreprises liées	27
<u>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</u>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	28
Montant des engagements financiers et crédit-bail	29
Montant des engagements réciproques	30
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	31
Traitement des VO Buy-Back	32
Membres du Conseil d'Administration	33
Consolidation	34
Honoraires des Commissaires Aux Comptes	35

FAITS MARQUANTS

Projet Hydrogène

- Avec l'objectif de contribuer à l'avènement d'une société hydrogène en France, Toyota France est entrée en avril 2019 au capital de la société HysetCo pour un montant de 4m€ et détient au 31 mars 2022 une participation de 20 %. L'objectif de la société HysetCo est le développement d'un écosystème à Paris constitué d'une flotte de taxis fonctionnant à l'hydrogène (ainsi que les licences de taxi nécessaires) et d'une infrastructure de stations de recharge en hydrogène. Les actionnaires d'origine d'HysetCo sont les sociétés STEP (opérateur de la flotte de taxis), Air Liquide (fournisseur d'hydrogène), IDEX, Kouros et Toyota France. Le 12 mai 2021, IDEX a cédé l'intégralité de ses parts dans Hysetco à Total Marketing Services (filiale de Total).
- Toyota France a par ailleurs en avril 2019 conclu un partenariat avec la société HysetCo visant la fourniture par Toyota France à HysetCo de 500 véhicules à hydrogène Mirai avant le 31 décembre 2020. En date du 25 mars 2021, le nombre de véhicules a été porté à 694 unités à livrer au plus tard d'ici le 31 décembre 2022. Cette augmentation de volume a été rendue possible grâce à l'acquisition en date du 22 décembre 2020 de 100% du capital et des droits de vote de NEWCO CAB, société communément désignée sous le nom de «Slota », dont l'activité est la gestion d'une flotte de taxis sur la place parisienne.
- L'acquisition de Slota a été financée par un endettement externe à hauteur de 68M€, dont 42M€ sous forme de « bridge » qui doit être refinancé sous 2 ans après la date d'acquisition.

Autres évènements

- La crise sanitaire du COVID-19 et les récents évènements notamment relatifs au conflit entre l'Ukraine et la Russie n'ont pas eu de conséquences sur l'activité de Toyota France au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022. La continuité d'exploitation de Toyota France n'est pas menacée, notamment au regard du niveau de la trésorerie et équivalents de trésorerie, ainsi que des ressources financières disponibles.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Afin de poursuivre le développement du projet hydrogène, Toyota France étudie l'opportunité de souscrire des obligations convertibles à hauteur de 4M€ dans le but de participer au financement de stations hydrogène.
- Toyota France a signé le 5 mai 2022 un contrat de partenariat avec un fabricant français de vélos-cargos dénommé Douze Cycles. Ce partenariat porte sur la fourniture d'un modèle biporteur ayant vocation à être commercialisé dans les concessions Toyota en France. Cette offre vient en complément des solutions de mobilité déjà proposées par le groupe.
- La persistance des effets de la crise sanitaire (notamment la forte tension sur les semi-conducteurs), les récents développements géopolitiques survenus en février 2022, la situation en Ukraine et les sanctions prises à l'encontre de la Russie, n'ont pas d'incidence sur les comptes arrêtés au 31 mars 2022. En revanche, ils pourront avoir un impact, difficile à mesurer à ce stade, sur l'évolution de nos coûts lors de l'exercice 2022-2023.
- Aucun autre événement susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine de Toyota France, n'est intervenu depuis la date de la clôture..
- A la date d'arrêté des comptes de la société, le Président n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France et notamment aux dispositions du PCG et du règlement ANC 2014-03.

Et selon les principes suivants :

- Principe de prudence
- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

2. Pas de changement de méthode comptable au cours de l'exercice.

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

CAPITAL ET RESERVES

3. Capital social

Catégories de parts ou d'actions	Nombre de Titres				Valeur nominale
	En début d'exercice	Créés pendant l'exercice	Annulés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice	
Actions nominatives	4 451			4 451	477 €

4. Variation des capitaux propres

	Ouverture	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	Résultat de l'exercice	Clôture
Capital social	2 123 127					2 123 127
Réserve légale	212 312					212 312
Autres réserves	7 392 459	-2 680 109				4 712 350
Résultat de l'exercice	-2 680 109	2 680 109			8 990 710	8 990 710
Dividendes		0				
TOTAL	7 047 789	0	0	0	8 990 710	16 038 499

PROVISIONS

5. Les provisions pour risques sont relatives à des litiges en cours à la date de clôture estimées de façon individuelle et aux pertes sur vente véhicules en Buy-Back.

Les provisions pour perte sur vente véhicules en Buy-Back sont calculées en tenant compte de la décote par modèles de véhicules selon les données de l'argus, ainsi que des frais externes restant à supporter jusqu'à la vente finale: frais de stockage, coût du transport sur vente, frais de commercialisation et montant des primes de volume à verser aux concessionnaires.

Les provisions pour charges sont relatives à la garantie sur véhicules vendus, à l'indemnité de départ en retraite et à des charges diverses.

La provision pour garantie est calculée en fonction du nombre potentiel de véhicules à venir en garantie tel qu'il est fourni par les statistiques de la société et du coût unitaire moyen de réparation constaté au cours de l'exercice et des exercices précédemment clos.

Le calcul de l'engagement de retraite suivant une méthode prospective concerne l'ensemble du personnel et est appliqué dans le respect de la convention collective.

Il intègre les paramètres suivants:

Probabilité de survie: table INSEE TD-TV 15-17 avec distinguo hommes/femmes

Taux de rotation du personnel: Suivant les données constatées dans l'entreprise et par catégorie de personnel

Age de départ à la retraite: 65 ans

Taux d'actualisation: 1.77 %

Taux de croissance des salaires: 3,30 %

Charges sociales: 49 %

Le montant de l'engagement de retraite au 31 mars 2022 est de 3 999 425 €.

Informations sur provisions pour risques et charges:

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
		Dotations de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés, repris au cours de l'exercice	
Provision pour litiges	13 695 000	3 716 761	19 000	13 269 000	4 123 761
Contrats à pertes s/VO-BB	76 496 787	46 034 893	76 496 787		46 034 893
Contrats à pertes s/VN	0	0	0		0
Contrats à pertes s/ventes	39 600 000		870 000	100 000	38 630 000
Créances subrogées TFRF	100 000	60 000		100 000	60 000
Provision pour garanties	5 871 402	6 207 080	5 506 402	365 000	6 207 080
Support rentabilité Lexus 2022		4 750 519			4 750 519
Concessions (réorganisation activités ventes)	1 993 500		431 000		1 562 500
Concessions (installations bornes électriques)	2 100 000	0	1 072 950	982 050	45 000
Concession (Retard de livraison)	742 000		4 000	708 000	30 000
Retraite des salariés	3 567 440	3 999 425	3 567 440		3 999 425
TOTAUX	144 166 129	64 768 678	87 967 579	15 524 050	105 443 178

Ventilation par nature des dotations et des reprises sur provisions :

	Dotations	Reprises
Exploitation	60 991 917	90 143 629
Financières	0	0
Exceptionnelles	3 716 761	13 288 000
Impôts	0	0

ACTIF IMMOBILISE ET AMORTISSEMENTS

6. Etat de l'actif immobilisé

TOYOTA FRANCE

IMMOBILISATIONS AU 31 MARS 2022 - DGI N° 2054

N° Compte Immob.	Désignations	Immobilisations au 31/03/2021	Acquisitions au 31/03/2022	Sorties Immobilisations au 31/03/2022	Immobilisations au 31/03/2022
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
0	Fr. d'établ., recherche & développpt.	0	0	0	0
205 à 207	Autres postes d'Immob.Incorp.	1684 051	0	0	1684 051
232	Immob. Incorporelles En-cours	0	0	0	0
237	Avce & Aoptes Immob. Incorp.	0	0	0	0
	Sous-Total	1 684 051	0	0	1 684 051
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
211	Terrains	2 054 957	0	0	2 054 957
2131	Constructions sur Sol Propre	9 190 057	0	0	9 190 057
2135	Agencet. Amén. Construct. Propriété	3 193 516	45 705	13 950	3 225 271
2154	Inst. Techn. ,Mat. & Outillage	677 094	0	0	677 094
2182	Materiel de Transport	13 252 150	5 685 333	8 616 244	10 321 239
2183/4	Mat. Bureau, Inform. ,Mobilier	2 348 694	79 356	0	2 428 051
2185	Divers	11 296 122	148 735	0	11 444 857
2318	Immob. Corporelles En-cours	67 582	0	130	67 452
2388	Avances & Acomptes	0	0	0	0
	Sous-Total	42 080 173	5 959 129	8 630 324	39 408 979
	TOTAL	43 764 224	5 959 129	8 630 324	41 093 029
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
261	Autres Participations	3 999 992	0	0	3 999 992
274/5/6	Prêts & autres immob. Financières	1 921 977	4 152 127	832 408	5 241 697
	TOTAL	5 921 969	4 152 127	832 408	9 241 689
	TOTAL IMMOBILISATIONS	49 686 193	10 111 256	9 462 731	50 334 718

7. Etat des amortissements

TOYOTA FRANCE

AMORTISSEMENTS AU 31 MARS 2022 - DGI N° 2055

N° Compte Amortiss.	Désignation	Amortissements au 31/03/2021	Dotations au 31/03/2022	Sorties Amortissements au 31/03/2022	Amortissements au 31/03/2022
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0		
0	Fr. d'établ., recherche & développpt.	0	0	0	0
2805 à 7	Autres postes d'Immob.Incorp.	1603 928	0	0	1603 928
0	Immob. Incorporelles En-cours	0	0	0	0
0	Avce & Acptes Immob. Incorp.	0	0	0	0
	Sous-Total	1 603 928	0	0	1 603 928
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
0	Terrains	84 675	0	0	84 675
28131	Constructions sur Sol Propre	7 276 670	289 674	0	7 566 344
28135	Agencot. Amén. Construct. Propriété	2 994 980	80 392	13 950	3 061 422
2815	Inst. Techn. ,Mat. & Outillage	664 369	3 087		667 456
28182	Materiel de Transport	4 237 186	3 439 576	3 759 115	3 917 647
28183/4	Mat. Bureau, Inform. ,Mobilier	1 983 551	117 998	0	2 101 548
28185	Divers	10 692 491	205 297	0	10 897 788
0	Immob. Corporelles En-cours	0	0	0	0
0	Avances & Acomptes	0	0	0	0
	Sous-Total	27 933 921	4 136 024	3 773 065	28 296 880
	TOTAL AMORTISSEMENTS	29 537 849	4 136 024	3 773 065	29 900 809
		Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dot. Exercice
	Logiciel	0	0	0	0
	Terrains	0	0	0	0
	Constructions s/Sol propre	289 674	0	0	289 674
	Inst. Gales, agencot. ,& amén. des Constr.	80 392	0	0	80 392
	Inst. Techn. - Mat. & Outillage	2 684	403	0	3 087
	Mat. de Transport	3 439 576	0	0	3 439 576
	Mat. Bureau, Inform. ,mobilier	53 953	64 044	0	117 998
	Divers	205 297	0	0	205 297
		4 071 576	64 448	0	4 136 024

Immobilisations incorporelles

8. Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées sont évalués à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

9. Amortissements

	<u>Durée</u>	<u>Méthode</u>
- Logiciels.....	12 mois à 5 ans	Linéaire

Immobilisations corporelles

10. Evaluation

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

11. Amortissements

L'amortissement est déterminé selon le mode linéaire ou selon le mode dégressif suivant les opportunités données par la législation fiscale.

Les durées et méthodes les plus généralement retenues ont été les suivantes :

	<u>Durée</u>	<u>Méthode</u>
- Constructions.....	20 ans à 35 ans	Linéaire
- Agencements et aménagements.....	10 ans	Linéaire
- Matériels et outillages.....	4 ans à 10 ans	Dégressive ou linéaire
- Matériels de transport	4 ans	Linéaire
- Mobilier, matériel de bureau.....	5 ans à 10 ans	Dégressive ou linéaire
- Autres immobilisations corporelles (Identifications façades)	5 ans	Linéaire

Immobilisations financières

12. Titres immobilisés

Titres	Valeur début d'exercice	+	-	Valeur fin d'exercice	Dépréciation début d'exercice	+	-	Dépréciation fin d'exercice	Valeur nette des titres
Hysetco	3 999 992.00	0.00		3 999 992.00	3 999 897.00	0.00		3 999 897.00	95.00
TOTAL	3 999 992.00	0.00	0.00	3 999 992.00	3 999 897.00	0.00	0.00	3 999 897.00	95.00

Les titres de participation figurent au bilan à leur prix de revient. Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à son prix de revient, une dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire d'une participation correspond à sa valeur d'utilité pour la société, laquelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenus, à l'actif net comptable corrigé, à la valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité.

Participations	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu (%)	Valeur comptable des titres détenus (brute)	Valeur comptable des titres détenus (nette)	Prêts et avances consenties non remboursées	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaire du dernier exercice	Résultats du dernier exercice	Dividendes comptabilisés au cours du dernier exercice
Hysetco	5 050 375.00	36 891 121.00	20%	3 999 992.00	0.00	0.00	0.00	800 268.00	-7 259 641.00	0.00

13. Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées sont évalués à leur valeur nominale.

ACTIF CIRCULANT ET DETTES

14. Stock et en-cours

Catégories	Valeur	Dépréciation	Valeur	Dépréciation
	Stock au 31/03/21	Stock au 31/03/21	Stock au 31/03/22	Stock au 31/03/22
Véhicules Neufs	353 950 001	13 387 246	198 884 825	10 212 352
Véhicules Occasion	47 177 205	17 510 253	24 046 753	7 580 603
TOTAL	401 127 206	30 897 499	222 931 578	17 792 955

La valorisation du stock de véhicules neufs se fait à l'entrée en tenant compte de tous les éléments constituant le coût de revient.

Les sorties de stocks véhicules neufs se font selon la méthode « P.E.P.S. » : Premier Entré, Premier Sorti.

Les marchandises en cours de route et appartenant à la Société sont évaluées aux prix DDP (droits de douane et transports acquittés).

Ces stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

15. Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

16. Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Autres immobilisations financières	5 241 697		5 241 697
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et rattachés	139 493 579	139 493 579	0
Autres créances	277 185 986	277 185 986	0
Charges constatées d'avances	914 408	914 408	0
TOTAL GENERAL	422 835 669	417 593 973	5 241 697

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 779 106	2 779 106		
Emprunts et dettes financières diverses (1)	21 917 410	21 917 410		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	297 225 395	297 225 395		
Dettes fiscales et sociales	62 922 405	62 922 405		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Autres dettes	130 719 884	130 719 884		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL GENERAL	515 564 201	515 564 201	0	

(1) Dépôt de garantie:

Bail 3/6/9 avec Toyota Financial Services du 1/02/2002.

Bail 3/6/9 avec AIOI Motor and General Insurance Company du 06/10/2005.

Dont dettes financières TME pour 21 856 694 €

17. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition avec constitution d'une provision pour dépréciation si la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

18. Disponibilités

Les comptes à terme sont assimilables à des liquidités sont enregistrés en disponibilités.

COMPTES DE REGULARISATION

19. Charges et produits constatés d'avance

Eléments	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Charges constatées d'avance	914 408			914 408
Sur achats :	775 000			775 000
Sur services extérieurs :	0			0
Sur autres services extérieurs :				0
Sur impôts et taxes :	139 408			139 408
Sur autres charges gestion :	0			0
Sur ventes de marchandises :	0			0
Sur charges financières :	0			0
Produits constatés d'avance	0			0

ELEMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DU BILAN

20. Actif

	Produits à recevoir	Effets de commerces	Entreprises liés
Clients et comptes rattachés	12 803 501		10 980 727
Factures à établir :	12 803 501		10 980 727
Autres créances	2 673 404		652 604
Fournisseurs :	2 020 800		
Divers :	652 604		652 604
Etat :	0		
Etablissements financiers :	0		
TOTAL	15 476 905	0	11 633 331

21. Passif

	Charges à payer	Effets de commerce	Entreprises liées
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0		0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 912 840		1 170 852
Dettes diverses	0		
Dettes sur immo & comptes rattachés	0		
Dettes fiscales et sociales	6 473 516		
Personnel et organismes sociaux :	6 282 273		
Etat :	191 243		
Dettes envers les concessionnaires et clients	125 613 049		
TOTAL	192 999 405		1 170 852

Une entreprise est considérée comme liée à une autre lorsqu'elle est susceptible d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble consolidable

COMPTE DE RESULTAT

22. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Les ventes de véhicules neufs sont réalisées au moment de la préparation.

Par produits

Marchandises		2 410 790 727
- Véhicules neufs	2 070 070 537	
- Véhicules d'occasion	127 306 878	
- Pièces détachées	213 413 312	
- Equipements	0	
	2 410 790 727	
Production		28 147 664
- Biens	0	
- Services	28 147 664	
	28 147 664	2 438 938 391

Par secteurs géographiques

- France	2 407 269 795
- Exportation	3 379 882
- Intracommunautaire	141 050
	2 410 790 727

23. Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres et Assimilés	171	70
Agents de maîtrise	0	
Techniciens et employés	7	
Ouvriers	0	
Apprentis	30	
TOTAL	208	70

24. Ventilation des éléments exceptionnels

Les charges exceptionnelles comprennent notamment une dotation de 3.716.761 € pour litiges.
Les produits exceptionnels comprennent notamment des reprises sur provisions pour litiges pour 13.288.000 €.

25. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Ventilation	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	-2 907 904		-2 907 904
Résultat exceptionnel	11 898 615		11 898 615
Participation salariés			0
Dons mécénats restituables			0
Résultat comptable	8 990 710	0	8 990 710

L'impôt de chaque résultat intermédiaire a été déterminé en tenant compte du taux d'imposition afférent aux opérations correspondantes, à savoir 27,5% + contribution s/bénéfices de 3,3% calculée sur l'impôt au taux de droit commun pour l'ensemble des opérations taxables.

26. Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

	Montants
Résultat net de l'exercice (Perte)	8 990 710
+ Impôts sur les sociétés	0
-Créance d'impôt sur les sociétés	0
+autres charges impôt	0
=Résultat avant impôts	8 990 710
+Amortissements dérogatoires (dotations - reprises)	
+Autres provisions règlementées (dotations - reprises)	
Résultat hors incidence des évaluations dérogatoires (avant impôts)	8 990 710

Résultat net de l'exercice hors évaluation fiscale dérogatoire : 8.990.710€

27. Informations concernant les entreprises liées

Etat des créances	Montants TTC
Toyota France Financement	2 347 027
Toyota Motor Europe NV/SA	20 085 214
KINTO	7 020 840
Toyota Motor Corporation	8 964
Toyota Motor Europe Paris Office	191 020
Hyssetco	241 250
Toyota Motor Europe NV/SA : compte associé	127 088 672
TOTAL	156 982 987

Etat des dettes	Montants TTC
Toyota Motor Europe NV/SA	216 784 867
Toyota Motor Europe NV/SA : compte associé	21 856 694
Toyota Motor Manufacturing France	0
Toyota France Financement	2 916 779
TOTAL	241 558 340

Produits financiers	Montants HT
Toyota Motor Europe NV/SA : compte associé	13 287
TOTAL	13 287

Charges financières	Montants HT
Toyota Motor Europe NV/SA	73 166
Toyota Motor Europe NV/SA : compte associé	55 041
Toyota France Financement	1 116 057
TOTAL	1 244 263

Une entreprise est considérée comme liée à une autre lorsqu'elle est susceptible d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble consolidable.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

28. Dettes garanties par des sûretés réelles

Nature de la dette	Montant garanti par des sûretés réelles	Nature de la sûreté consentie
Emprunts consentis par divers établissements financiers	NEANT	

29. Montant des engagements financiers et crédit-bail (valeurs exprimées TTC)

ENGAGEMENTS DONNES						
Catégories d'engagements	TOTAL	AU PROFIT DE				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Avals						
Cautions						
Etablissements financiers	150 000					150 000
Effets escomptés non échus						
Crédit bail redevances restant à courir - Immobilier - Mobilier						
Autres engagements donnés - VO-BB	211 160 559					211 160 559
Autres engagements donnés - aides concessionnaires	0					0
TOTAL	211 310 559			0	0	211 310 559

Le montant de l'en-cours concessionnaires auprès de la société d'affacturage Toyota France Financement s'élève au 31 mars 2022 à 432.690.343,87€. Toyota France n'est pas garant de ces engagements.

ENGAGEMENTS RECUS						
Catégories d'engagements	Total	ACCORDES PAR				
		Dirigeant	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Avals, Cautions et garanties	44 844 371					44 844 371
Autres engagements reçus - Ligne de crédit SMBC	30 000 000					30 000 000
Autres engagements reçus - VO-BB	116 561 276					116 561 276
TOTAL	191 405 647	0	0	0	0	191 405 647

30. Montant des engagements réciproques

« N E A N T »

31. Accroissement et allégement de la dette future d'impôts

Nature des différences temporaires	Montant
ACCROISSEMENT	
Provisions réglementées	
- Hausse des prix	0
- Inv. Participation salariés	0
TOTAL	0
ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS 25% + contribution s/bénéfices de 3,3%	
ALLEGEMENT	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
- Créances irrécouvrables	0
- Garanties VO	937 845
- Garanties usine	5 269 235
- Recyclage PHU	0
- Recyclage VHU	0
- Commercialisation VO-BB	29 074 120
- Commercialisation VN	0
- Commercialisation MIRAI / HYPE	0
- Risque litige résiliation concessionnaires	0
- Provision réorganisation	1 700 000
- Provision Charges Support rentabilité Lexus 2022	4 750 519
- Risque litige sociaux	0
- Organic	1 186 813
- Participation salariés	0
- Retraite des salariés	431 985
TOTAL	43 350 517
ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS.....	
	11 195 271
25% + contribution s/bénéfices de 3,3%	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	0
Moins values à long terme	

32. Traitement des véhicules « Buy-Back »

Les véhicules dont les contrats de vente sont signés à la date de clôture mais non encore vendus aux loueurs et les véhicules roulants chez les loueurs font l'objet d'une provision pour perte selon la méthode décrite page 7, paragraphe « Provisions », les véhicules repris et en stock font l'objet d'une dépréciation selon la même méthode.

Les véhicules faisant l'objet de contrats en cours et pour lesquels il existe des engagements fermes de prix de retour sont valorisés dans les engagements hors bilan.

33. Membres du Conseil d'Administration

Aucune rémunération n'a été allouée aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice en raison de leur fonction.

34. Consolidation

L'identité de la société consolidante est TOYOTA MOTOR CORPORATION, société de droit japonais située au 1 TOYOTA-CHO, AICHI, 471-8571 JAPAN

35. Honoraires des Commissaires Aux Comptes

Les honoraires versés aux commissaires aux comptes pour les travaux relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022 se sont élevés à 101.700 euros H.T.

TOYOTA FRANCE

Société par Actions Simplifiée au Capital de 2 123 127 euros
20, bd de la République
92423 Vaucresson Cedex
712 034 040 RCS Nanterre

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

Après la séance du Conseil d'Administration du 13 mai 2022, le Président de la société a sollicité auprès de l'associé unique de la société TOYOTA FRANCE, la société TOYOTA MOTOR EUROPE, l'adoption de décisions.

La société TOYOTA MOTOR EUROPE a pris acte de ces demandes et décide ce qui suit :

DECISION n° 1

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport des commissaires aux comptes, approuve le rapport de gestion et les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils ont été présentés par le Président et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 8.990.710 euros.

DECISION n° 2

Décide de procéder l'affectation du bénéfice net de 8.990.710 euros comme suit :

- Versement d'un dividende de 8.990.710 euros.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'au cours des trois dernières années :

- un dividende d'un montant de 5.967.523 euros a été distribué en 2019 au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019

DECISION n° 3

Donne quitus entier au Conseil d'Administration, au Président de la société et au Comité Exécutif de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DECISION n°4

Décide de renouveler les mandats des administrateurs de la société pour une période d'une année se terminant à la date d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023.

La liste des membres du Conseil d'Administration est à ce jour la suivante :

- M. D. GAMBART (président du conseil d'administration)
- M. F. MAROTTE

DECISION n°5

Prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du code de commerce, n'a été identifiée au cours de l'exercice écoulé.

DECISION n°6

L'associé unique demande qu'il soit pris acte des décisions et que celles-ci soient inscrites au registre des décisions de l'associé unique de la Société par Actions Simplifiée TOYOTA FRANCE.

Fait à Bruxelles en Belgique
le 31 mai 2022



Pour TOYOTA MOTOR EUROPE,
Associé Unique de la SAS TOYOTA France,
Monsieur Matthew HARRISON
Administrateur délégué